

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AEDAA
7 octobre 2017, 14h
**Bibliothèque universitaire du campus Saint-Serge (université
d'Angers)**

PRÉSENTS

Bureau : Océane Valencia, Sibylle Gardelle, Hélène Rebours, Emilie Papaix.

Conseil d'administration : Romain Simonneau, Tomy Lemoine, Benjamin Rullier.

15 présents : 4 membres du bureau, 3 membres du conseil d'administration, 6 étudiants.

ABSENTS EXCUSÉS

Bureau : Emmanuel Petit, Stéphane Le Maguer.

Conseil d'administration : Anaël Roinard, Gwendoline Guihard, Tomy Lemoine.

ORDRE DU JOUR

1. RAPPORT MORAL

- 1.1. Activités du bureau
- 1.2. Relations extérieures

2. RAPPORT FINANCIER

3. COMMISSIONS

- 3.1. Bureau emploi
- 3.2. Comité des fêtes
- 3.3. Services en ligne

4. PERSPECTIVES

5. VOTE DU BILAN

6. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

1. BUREAU

1. 1. Activités du bureau

Rapporteur : Océane Valencia.

L'association compte aujourd'hui 86 adhérents. Ce nombre est en légère baisse par rapport à l'an dernier.

Cette année a été caractérisée par l'instauration d'un nouveau fonctionnement de l'AEDAA, concrétisé par le changement des statuts de l'association. Il s'agissait donc d'une année de transition, durant laquelle a été expérimentée la division en deux communautés, celle des étudiants et celle des diplômés et doctorants. Les activités ont été ralenties par les procédures administratives découlant du changement des statuts.

La représentante des étudiants de master 1 présente dans l'assemblée propose que l'association prenne contact avec les responsables de la formation, afin de connaître leurs critères concernant le choix des étudiants pour intégrer la formation. La clarification de ce point est ajoutée aux projets de l'AEDAA. Dans un souci d'aider les nouveaux étudiants, et dans le contexte de la réforme des formations universitaires, Océane Valencia propose de diffuser des fiches pour chaque ECTS du master sur le site Internet de l'association.

1. 2. Relations extérieures

Rapporteur : Océane Valencia.

Il n'y a pas eu d'activité récente du collectif Archives, autrefois appelé « collectif A8 ».

L'AAF-COFEM a pris contact avec l'AEDAA, et l'a sollicitée pour participer à une réunion concernant les stages et la préparation à la recherche d'emploi dans les formations universitaires en archivistique, le vendredi 13 octobre 2017. Son objectif est de définir les compétences qui doivent être acquises par les étudiants, dans le but de mettre en place un socle commun. En raison des obligations professionnelles des actuels membres du bureau et du conseil d'administration de l'association, l'AEDAA ne pourra pas être représentée lors de cette réunion. Cependant, une note sur les sujets qui y seront abordés devra être transmise à l'AAF-COFEM.

2. RAPPORT FINANCIER

Rapporteur : Sibylle Gardelle.

Bilan des comptes (au 05/10/2017)

	Exercice 2016-2017	<i>Exercice 2015-2016</i>
Compte courant	1 308,75 €	1 644 €
Livret bleu	10 103,06 €	10 027,86 €
TOTAL	11 411,81 €	11 194,03 €

Par rapport à l'exercice précédent, on constate un excédent de 217,78 €.

Produits et charges

Produits	2016-2017	2015-2016
Adhésions	686 €	767 €
Laser Game étudiants	110 €	- €
Subvention université d'Angers (label FSDIE)	- €	300 €
Recettes de la journée des 20 ans de l'AEDAA	- €	144 €
Régularisation chèque adhésion/20 ans	- €	12 €
Don association Arkhéïon	- €	591,84 €
Intérêts du livret bleu	75,20 €	102,96 €
TOTAL	871,20 €	1 917,80 €

Charges	2016-2017	2015-2016
Frais de déplacement	501,98 €	561,54 €
Laser Game étudiants	255 €	- €
Impressions (bulletins de vote)	11,70 €	- €
Crayons AEDAA (pour la journée d'études du M2)	179,34 €	- €
Hébergement du site internet	28,66 €	28,66 €
Régularisation chèque adhésion/20 ans	- €	12 €
20 ans de l'AEDAA	- €	585,87 €
Don voyage de deux doctorantes à Séoul	- €	400 €
Don association Arkheïon	- €	150 €
Café des archivistes (forum AAF à Troyes)	- €	131,30 €
Frais bancaires	27,50 €	30 €
Assurance	- €	133,10 €
Soirée de bienvenue des étudiants (chèque débité)	127,07 €	- €

mais l'événement sera repris dans le bilan 2017-2018)		
Journée d'intégration des étudiants	- €	173,60 €
TOTAL	1 131,25 €	2 206,07 €
Frais de déplacement en attente (chèques non débités)	114,30 €	- €
TOTAL	1 245,55 €	2 206,07 €

Les changements de statuts en novembre 2016 ont eu cette année un impact sur les comptes (l'assemblée générale ayant lieu en octobre et non plus en novembre).

À partir de cette année, la décision est prise de faire concorder la journée d'intégration avec l'année universitaire. Le bilan de la journée d'intégration sera donc fait lors du bilan 2017-2018. C'est le cas également de la soirée de bienvenue, qui apparaît cependant car le chèque avait été débité.

De même, l'assurance est réglée habituellement fin octobre, ce qui explique que son règlement n'apparaisse pas dans ce bilan.

L'association compte un déficit de 374,35 € (247,28 € si l'on ne compte pas la soirée d'intégration).

Actuellement, l'AEDAA ne reçoit pas de subvention. L'objectif pour l'année à venir est de labelliser l'association auprès du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), afin d'obtenir des subventions.

3. COMMISSIONS

3.1. Bureau emploi

Rapporteur : Romain Simonneau.

Le bureau emploi est à ce jour composé de quatre membres : Romain Simonneau, Julie Huertas, Natacha Rodine et Anais Barbet. La collecte des offres d'emploi et de stage est répartie entre chacun d'eux et concerne huit sites Internet.

Cette année, 173 offres ont été recensées. Parmi elles, on compte 99 CDD ou intérim, 52 CDI ou postes de titulaire, et 22 stages. Les offres collectées sont moins nombreuses que les autres années. Cela peut s'expliquer par l'adoption d'une nouvelle méthode de collecte.

Le mode de diffusion de ces offres a également été modifié. Ces dernières ne passent plus par l'intermédiaire du collectif Archives, et sont directement mises en ligne sur le site Internet de l'AEDAA. Elles sont ensuite envoyées par mail aux adhérents sous la forme d'une newsletter, sur laquelle les dix dernières offres sont présentes. L'ensemble de celles-ci peut être consulté sur le site Internet de l'association.

3.2. Comité des fêtes

Rapporteur : Benjamin Rullier.

Le comité des fêtes est composé de six membres : Benjamin Rullier, Gwendoline Guihard, Emmanuel Petit, Tomy Lemoine, Lucy Halliday et Océane Valencia. Parmi eux, Benjamin Rullier est responsable des événements organisés pour les diplômés et doctorants, tandis que Gwendoline Guihard est responsable des étudiants.

Au cours de l'année universitaire 2016-2017, plusieurs activités ont été organisées. Il s'agit d'abord du café archives sur le concours de chargé d'études documentaires, animé par Charly Jollivet, docteur en archivistique. Cette soirée a réuni une dizaine de personnes et n'a pas engagé de frais de la part de l'association. Elle a été suivie par une soirée lasergame en février, réunissant des étudiants de master 1 et 2. 17 personnes y ont participé, 6 étant en master 1 et 11 en master 2. Le coût de la soirée s'élève à 255 euros. Enfin, au mois de mars, des étudiants de master 1 ont participé à la journée portes ouvertes de l'université d'Angers, afin de présenter la formation. 13 adhérents ont, à la fin du mois, bénéficié d'une visite guidée de l'exposition « Gaston, au-delà de la gaffe », au Centre Georges Pompidou, à Paris. Le coût de ces activités est nul.

Aucune autre activité n'a été organisée à partir du mois de mars jusqu'au début de la nouvelle année universitaire. Il est donc nécessaire que les étudiants de master 1 s'impliquent dans le comité des fêtes, et organisent des activités lorsque les étudiants de master 2 sont en stage.

Il est prévu pour l'année universitaire 2017-2018 que soient organisés un AEDAA'Apéro sur les archives et les œuvres de fiction, animé par Romain Simonneau, et un café archives sur les mémoires de recherche de master. Ce dernier rendez-vous était prévu pour le mois de décembre. Cependant, les étudiants de master 1 présents dans l'assemblée ont souligné que cette période correspondait à leur stage professionnel. Cette date sera donc à redéfinir. Des activités ludiques, sportives et culturelles seront également à prévoir.

Les étudiantes de master 1 présentes proposent de s'associer au bureau des étudiants d'histoire pour promouvoir la formation en archivistique. Cela permettrait également de participer à des événements tels que le gala d'histoire. L'entrée coûtant 25 euros, l'AEDAA pourrait la financer, du moins en partie. Cette proposition est à étudier. Il faut s'interroger sur ce que pourrait apporter un tel partenariat à l'association.

3.3. Services en ligne

Rapporteurs : Océane Valencia et Lucy Halliday.

La commission services en ligne est composée de trois membres : Océane Valencia, Lucy Halliday et Romain Simonneau.

Concernant les réseaux sociaux, 397 personnes aiment la page Facebook de l'association. Il s'agit à 52 % de personnes âgées de 25 à 34 ans provenant, par ordre décroissant, de Paris, Tunis, Angers, Rennes et Nantes. Le compte Twitter compte quant à lui 746 abonnés, soit une centaine de plus par rapport à l'année dernière. Les événements qui ont occasionné le plus de like et de retweets sont le live-tweet de la journée d'étude de la formation, la journée d'intégration et le café archives sur le concours de chargé d'études documentaires.

Un forum a été mis en place sur la plate-forme Framateam, s'apparentant à l'espace de dialogue Messenger. Après une phase de test, il est désormais ouvert à tous les membres de l'association sur inscription. L'activité de cet espace de discussion sera à

développer, puisque seuls quelques membres du conseil d'administration l'utilisent à l'heure actuelle.

Pour ce qui est du site Internet, la republication des numéros des *Archivore* est poursuivie par la doctorante Margaux Georges. Il faudrait remanier ce site en changeant les menus, en mettant à disposition un centre de ressources en ligne, et en publiant une newsletter de veille professionnelle. La mise en ligne de l'annuaire des diplômés, coordonnée par Hélène Rebours, est également une priorité.

4. PERSPECTIVES

Rapporteur : Océane Valencia.

Les principaux objectifs de l'année 2017-2018 sont l'obtention de subventions, ainsi que la mise en place d'activités à la fois pour les diplômés, les doctorants et les étudiants.

5. VOTE DU BILAN

Le bilan est voté à l'unanimité.

6. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des candidats pour le bureau des étudiants :

- Tomy Lemoine,
- Lucy Halliday,
- Valentin Gaudemard,
- Camille Fraysse,
- Julie Kergueris,
- Justine Baranger.

Liste des candidats pour le bureau des diplômés et doctorants :

- Gwendoline Guihard,
- Stéphane Le Maguer,
- Émilie Papaix.

Résultats : 15 bulletins de vote.

- Tomy Lemoine : 15 voix,
- Lucy Halliday : 15 voix,
- Valentin Gaudemard : 15 voix,
- Camille Fraysse : 15 voix,
- Julie Kergueris : 15 voix,
- Justine Baranger : 15 voix,
- Gwendoline Guihard : 15 voix,
- Stéphane Le Maguer : 15 voix,
- Émilie Papaix : 15 voix.

Répartition du bureau de la communauté des étudiants :

- Tomy Lemoine : président,
- Lucy Halliday : vice-présidente,
- Valentin Gaudemard : trésorier,
- Camille Fraysse : vice-trésorier,
- Julie Kergueris : secrétaire,
- Justine Baranger : vice-secrétaire.

Répartition du bureau de la communauté des diplômés et des doctorants :

- Gwendoline Guihard : présidente,
- Stéphane Le Maguer : trésorier,
- Émilie Papaix : secrétaire.

Répartition du bureau général de l'AEDAA :

- Tomy Lemoine : président,
- Gwendoline Guihard : vice-présidente
- Valentin Gaudemard : trésorier,
- Stéphane Le Maguer : vice-trésorier,
- Julie Kergueris : secrétaire,
- Émilie Papaix : vice-secrétaire.